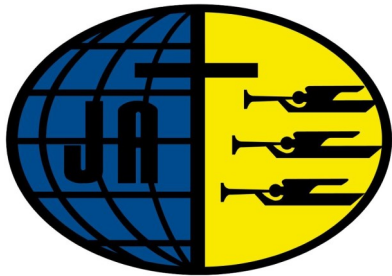


**DÉPARTEMENT DES MINISTÈRES DE
LA JEUNESSE**

Division Interaméricaine



8100 SW 117 Avenue
Miami, Floride 33183

Téléphone: (305) 403-4700
Fax: (305) 403-4567

www.interamerica.org

Boom Biblique 2012

**INTRODUCTION AUX LIVRES
ROMAINS—GALATES**



Boom Biblique

**PLUS QU'UN CONCOURS BIBLIQUE,
UNE REVELATION**

Comme nous l'avons déjà noté, le mot « loi » dans l'épître aux Galates comprend dans son enseignement tant la loi morale que la loi cérémoniale. En réalité, la loi cérémoniale n'aurait pas eu de sens sans la loi morale (Ga 2.16). La loi cérémoniale prit fin à la croix du fait de ses limitations (Col 2. 14-17) mais la loi morale – le Décalogue – a gardé toute sa vigueur (Matthieu 5.17-18). Il y a un danger aujourd'hui d'adhérer à la « lettre » du Décalogue sans y pénétrer ou comprendre son esprit (Matthieu 19.16-22 ; Ga. 5. 17-22) comme cela se passait à l'époque de Paul où on participait au système sacrificiel sans comprendre que ses symboles dirigeaient l'attention sur Christ. Par conséquent, si les chrétiens d'aujourd'hui tombent dans l'erreur d'essayer d'obtenir le salut par leurs propres efforts en observant le Décalogue, ils sont déçus de la grâce et se mettent sous « le joug de la servitude » (Ga. 5.1, 4).

Pour eux, Christ serait mort en vain (Ga 2.21), c'est pourquoi l'épître aux Galates est de les en avertir. Le chrétien observe le Décalogue non pas pour obtenir le salut mais parce qu'il a reçu le salut. En vérité, seule une personne qui est sauvée peut l'observer car Christ demeure en elle. Cet avertissement s'applique aussi à ceux qui pensent atteindre un plus haut niveau de justification devant Dieu en suivant méticuleusement des règles humaines sur les normes de vie chrétienne comme la manière de se vêtir et de s'alimenter. Ils font donc la même erreur que les Juifs à l'époque de Christ (Romains 14.17 ; Marc 7.1-14). D'autres retournent leur dîme, assistent au culte et observent même le sabbat sous la délation qu'ils

peuvent gagner ainsi des mérites aux yeux de Dieu.

C'est vrai, le chrétien désire être fidèle à tout ce que requiert Dieu. Mais s'il le fait, ce n'est pas dans l'espoir de s'attirer les faveurs de Dieu mais parce que, comme enfant de Dieu par la foi en la grâce rédemptrice de Jésus-Christ, il ressent une joie et un bonheur suprêmes à vivre en harmonie avec la claire volonté de Dieu (Matthieu 7.21-27 ; Ga. 3.24).

La leçon qui se détache de l'épître aux Galates est la même pour l'Église d'aujourd'hui que pour celle du temps de Paul : le salut ne peut s'obtenir qu'au moyen d'une foi simple dans les mérites de Christ (Ga 2. 16 ; 3.2 ; 5.1) et rien de ce que l'homme puisse faire ne peut en aucun cas améliorer sa condition devant Dieu, ni accroître ses possibilités à obtenir le pardon et la rédemption. La loi, qu'elle soit morale ou cérémoniale, n'a aucun pouvoir à libérer l'homme de son état de péché dans lequel il se trouve (Romains 3.20 ; 7.7). Tel est « l'évangile » de Paul contrastant avec « l'évangile » perverti des judaisants (Ga. 1.6-12 ; 2.2, 5, 7, 14).

La lettre se termine par une exhortation à ne pas abuser de cette nouvelle liberté mais de mener une vie sanctifiée (chapitre 6). L'amour chrétien doit inciter les Galates à se mettre en garde contre un esprit de dévot et à traiter avec bienveillance ceux qui sont tombés dans l'erreur. L'Église doit être connue par ses bonnes œuvres – les fruits de l'Esprit – et ne doit pas tenter de substituer la foi dans les mérites rédempteurs de Christ par les bonnes œuvres.



Cher participant,

Nous te félicitons d'avoir accepté l'invitation à participer à l'étude de la Bible et au « Boom Biblique » de l'année 2012.

Nous étudierons les quatre premières lettres de l'apôtre Paul – Romains à Galates.

Dans ce manuel, tu trouveras des informations complémentaires aux lettres qui te permettront de situer le contexte historique, littéraire et thématique de chaque livre. Les informations sont extraites des *Commentaires Bibliques des Adventistes du Septième Jour*. De ce fait, note que le questionnaire du « Boom Biblique » comprendra des questions basées sur l'étude des livres de la Bible et de ce matériel additionnel.

Puisse Dieu te combler de sa sagesse tandis que tu te prépares à participer au « Boom Biblique » 2012!

Benjamín Carballo, Directeur

Louise Nocandy, Associée

**Département des Ministères de la Jeunesse
Division Interaméricaine**



tiens de la promesse » (Ga. 4.28), les chrétiens sont des « héritiers » (Ga. 3.6, 7, 14, 29). Du fait qu'ils sont devenus de nouvelles créatures en Christ (Ga. 4.7 ; 6.15), « conduits par l'Esprit » (Ga. 5.18) et avec Christ vivant par la foi dans leur cœur où est écrite la loi morale divine (Ga. 2.20 ; Hébreux 8.10), ils ne sont plus des enfants immatures ayant besoin d'un « pédagogue » qui les guide (Ga. 3.23-26 ; 4.1-7). Tandis que les Juifs se vantent d'une justification qu'ils prétendent obtenir par leurs propres efforts en observant les lois de Dieu (Romains 2. 17 ; 9.4), les chrétiens reconnaissent qu'ils n'ont rien pour lequel ils peuvent se vanter sinon le pouvoir rédempteur de la « croix de notre Seigneur Jésus-Christ » (Ga. 6.14). La « loi » de l'épître aux Galates représente la révélation au complet reçue au Mont Sinaï des règles de Dieu pour ses enfants : lois morales, statuts civils et rites cérémoniaux. Les Juifs par la suite y ajoutèrent tout un éventail de lois pesantes décrétées par les hommes. Ils pensaient à tort qu'ils pouvaient, par leurs propres efforts, obéir parfaitement à ces règles et que leur obéissance leur ferait obtenir leur salut. L'Épître aux Galates ne se soucie pratiquement d'aucune de ces lois en particulier, mais de cette idée fausse que l'on peut obtenir son propre salut par une adhérence rigoureuse aux diverses exigences légales.

Le dilemme réside entre le salut par la foi et le salut par les œuvres ; l'une exclut l'autre.

Paul explique que les promesses de l'Évangile furent confirmées à Abraham dans l'alliance et que la révélation de la loi de Dieu 430 ans après, n'a pas changé les conditions de cette alliance (Ga. 3.6-9, 14-18). « La loi » ne fut pas établie pour remplacer l'alliance ou procurer un autre moyen de salut, mais pour aider les hommes à comprendre les conditions de l'alliance de la grâce divine et de se les approprier.

Le but de « la loi » n'était pas d'être une fin en elle-même, comme le

prétendaient les Juifs, mais un moyen – un « pédagogue » – permettant de guider les hommes au salut en Christ selon les promesses de l'alliance. Le but de « la loi », sa « fin » ou objectif, était de conduire les hommes au Christ (Romains 10.4), n'ouvrant pas pour eux de nouvelle voie au salut.

Cependant, la plupart des Juifs demeurèrent volontairement dans l'ignorance du plan de Dieu consistant à justifier les hommes par la foi en Christ, et et continuèrent d'établir leur propre justification par « les œuvres de la loi » (Galates 2.16 ; Romains 10.3).

Le dilemme réside entre le salut par la foi et le salut par les œuvres ; l'une exclut l'autre.

Paul continue d'expliquer que l'alliance faite avec Abraham procurait le salut aux Gentils alors que ce n'était pas le cas de « la loi ». Les Gentils peuvent en conséquence trouver le salut par la foi grâce à la promesse faite à Abraham, et non pas par « la loi » (Ga. 3.8-9, 14, 27-29). L'erreur et le grave problème introduits dans les églises de la Galatie par les judaïsants, consistaient à essayer d'imposer aux convertis gentils les formes cérémoniales comme la circoncision et l'observation des rites de certains « jours, mois, saisons et années » (Ga. 4.10 ; 5.2).

Ce problème particulier a cessé d'exister aujourd'hui car les chrétiens ne risquent plus de mettre en pratique les lois rituelles du judaïsme (Ga.4.9 ; 5.1). Cependant, cela ne signifie pas l'épître aux Galates n'offre qu'un intérêt historique, sans valeur spirituelle et pédagogique aux chrétiens d'aujourd'hui. Son inclusion au canon sacré affirme son énorme valeur et importance à notre époque (Romains 15.4 ; 1 Corinthiens 10.11 ; 2 Timothée 3.16-17).

(Galates 1.6). On ne peut savoir exactement à quel point ces églises s'étaient engagées dans les pratiques légalistes avant de recevoir l'épître de Paul, mais on note, d'après le ton général de la lettre, qu'il y avait un danger imminent d'apostasie générale.

Ces instructeurs agissaient directement contre la décision du concile. Non seulement ils rejetaient l'évangile de Paul mais sapaient son autorité comme apôtre, insistant que Paul n'était pas un des douze choisis et consacrés par Christ.

Dans le but de montrer clairement aux Galates l'erreur dans laquelle ils étaient tombés, Paul réaffirme les grands principes de l'Évangile tel qu'il le leur avait enseignés. Mais comme ils accusaient Paul de prêcher un évangile erroné (et cela impliquait l'autre affirmation qu'il n'était pas qualifié à enseigner), Paul se sentit obligé de donner les preuves qui démontraient son apostolat. Cela explique la partie autobiographique de la lettre (chapitre A.11 à 2.14). Son objectif à donner tant de détails sur ses expériences personnelles concernant ce problème, était de prouver la validité de son Évangile. Il souligna aussi que ses enseignements, qu'il expliqua aux apôtres durant le concile, étaient en harmonie avec ceux des dirigeants qui avaient eu un contact direct

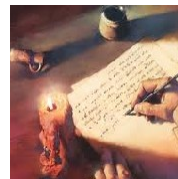
avec Jésus et dont les messages provenaient directement de Jésus.

4. L'objet de la lettre

L'objet de l'épître aux Galates est la justification obtenue par la foi en Jésus-Christ. Cela est en contraste avec le concept judaïque de la justification par l'accomplissement des « œuvres » prescrites par le système légal juif.

Cette lettre exalte ce que Dieu a accompli par l'intermédiaire de Christ pour le salut de l'homme et rejette catégoriquement l'idée qu'une personne puisse être justifiée par ses propres mérites. Elle loue le don gratuit de Dieu en contraste avec les efforts de l'homme à générer son salut. La question spécifique qui faisait l'objet de la dispute entre Paul et les enseignants hérétiques de la Galatie, était la suivante : l'observation des cérémonies et règles prescrites par le judaïsme, donnait-elle droit à une personne à la faveur divine, à être acceptée par Dieu ?

La réponse fut un « non » catégorique. « Ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ » (Galates 2.16). En vérité, le chrétien qui tente d'obtenir le salut par les « œuvres de la loi », renonce ainsi à la grâce de Christ (Ga. 2.21 ; 5.4). En tant qu'« enfants de la promesse » (Ga. 4.28), les chré-



L'épître de l'apôtre Paul aux

ROMAINS

INTRODUCTION

1. Le titre.

Quand Paul écrivit cette épître, il ne lui donna probablement aucun titre. Il s'agissait simplement d'une lettre qu'il adressait aux croyants de Rome ; mais par la suite, on l'intitula « Aux Romains », Gr. Pros romaios, qui est le titre que l'on donne aux plus anciens manuscrits. Dans ceux qui suivirent, ce titre fut plus complet : « L'Épître de Paul, l'apôtre, aux Romains », titre qui, avec quelques légères différences, est celui que l'on utilise dans les versions d'aujourd'hui.

2. L'auteur.

Personne n'a sérieusement questionné si ce fut bien l'apôtre Paul qui en est l'auteur. Certains érudits bibliques ont suggéré que le chapitre 16 ne faisait pas partie de l'épître originalement envoyée à Rome mais que c'était une lettre envoyée séparément à Éphèse où Paul avait travaillé un certain temps (Actes 19). Cette théorie se repose principalement sur le fait qu'il y a une liste extensive de noms y figurant et qu'il aurait été difficile à Paul d'avoir autant d'amis dans une ville qu'il n'avait jamais visitée. Cependant, comme les gens venant à Rome affluaient de toutes les parties de l'empire, il est très possible que l'apôtre ait eu beaucoup d'amis dans la capitale. De plus, on trouve le chapitre 16 dans tous les plus anciens manuscrits de l'épître. C'est pourquoi, les spécialistes bibliques conservateurs contemporains laissent l'épître telle qu'elle est aujourd'hui.

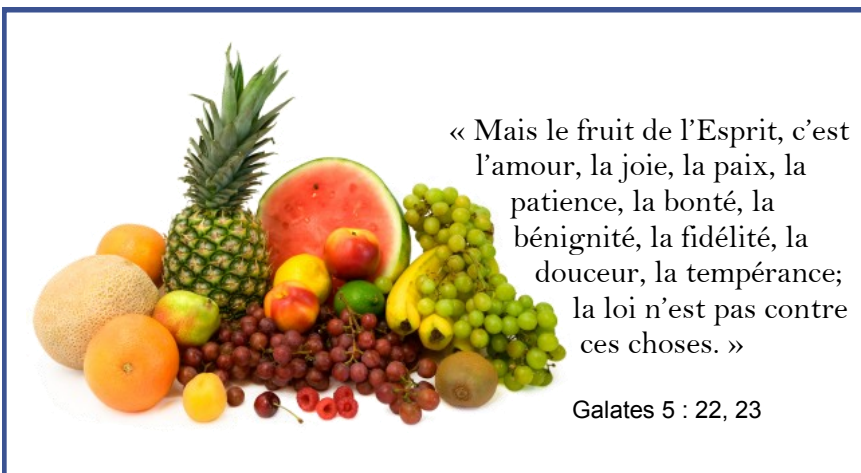
3. Cadre historique. Il semble évident

que l'Épître aux Romains fût écrite lorsque Paul était à Corinthe, lors de son troisième voyage missionnaire, pendant un séjour qui dura trois mois dans cette ville (Actes 20.1-3). Beaucoup d'érudits situent cette visite vers la fin de l'année 57 et au début de 58 ; mais quelques-uns préfèrent une date moins récente.

Il est clair que l'épître ait été écrite à Corinthe à cause de ses références à Gaïus (Romains 16.23 ; cf. 1 Corinthiens 1.14). et à Éraste (Romains 16.13 ; cf. 2 Timothée 4.20) et à ses éloges à Phœbé que Paul décrit comme étant une croyante qui avait donné des services appréciées à l'église de Cenchrées, le port maritime de Corinthe (Romains 16.1). Quand Paul écrivit l'épître, il était prêt à retourner en Palestine et d'y apporter une contribution des

L'objet de l'épître est le péché universel des hommes et la grâce universelle de Dieu ...

églises de Macédoine et d'Achaïe pour les pauvres parmi les chrétiens de Jérusalem (Romains 15. 25-26 ; cf. Actes 19.21 ; 20.3 ; 24.17 ; 1 Corinthiens 16.1-5 ; 2 Corinthiens 8.1-4 ; 9.1-2). Une fois sa mission accomplie, il se proposait d'aller visiter Rome puis de là, continuer son voyage en Espagne (Actes 19.21 ; Romains 15.24, 28). Il n'avait pas eu jusqu'alors la possibilité de visiter la capitale de l'empire romain bien qu'il ait exprimé souvent son désir d'y aller (Romains 1.13 ; 15.22). Mais il pensait maintenant qu'il avait terminé son travail missionnaire en Asie et en Grèce (chapitre 15.19. 23), et aspirait poursuivre sa route vers l'ouest dans le but de fortifier l'œuvre en Italie et introduire le christianisme en Espagne (*Conquérants pacifiques*, p. 331-332). Pour mener à bien ce but ultime, Paul voulait s'assurer de l'appui et de la coopération des croyants de Rome. C'est pourquoi il leur





écrit cette épître avant sa visite, dans laquelle il ébauche dans des termes vigoureux et clairs, les grands principes de son évangile

(chapitre 1.15 ; 2.16). (Ibidem p. 117-118).

4. L'objet de la lettre

L'objet de l'épître est le péché universel des hommes et la grâce universelle de Dieu qui procure une voie où les pécheurs peuvent être pardonnés et également restaurés à la perfection et sainteté. Cette « voie » est la foi en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui mourut, ressuscita et vit éternellement et dont l'intention est de nous réconcilier avec lui et de nous restaurer à son image. Quand Paul écrivit cette épître, son esprit était rempli des problèmes qui avaient surgi à la suite des conflits avec les judaisants. Il se préoccupait de questions fondamentales et pour leur répondre, il leur fit une présentation où il était surtout question du problème du péché et du plan de Dieu permettant de faire face à cette urgence.

Paul montra en premier lieu que tous les hommes – Juifs et non Juifs – ont péché et s'éloignent continuellement de la gloire idéale de Dieu (chapitre 3.23). On ne peut excuser cet éloignement car tous – Juifs et non Juifs, sans exception – ont reçu un certain degré

de révélation de la volonté de Dieu (chapitre 1.20). C'est pourquoi, tous sont, avec justice, passibles de condamnation. De plus, les pécheurs sont parfaitement incapables de se libérer par eux-mêmes de cette situation car, dans leur condition dépravée, il leur est absolument impossible d'obéir à la volonté de Dieu (chapitre 8.7). Les tentatives légalistes d'obéir à la loi divine non seulement sont condamnées à échouer mais peuvent être aussi l'évidence externe d'un refus arrogant généré par la volonté de ne pas reconnaître la faiblesse de l'homme et son besoin d'un Sauveur. Seul, Dieu peut apporter le remède nécessaire, un remède qui vient du sacrifice de son Fils.

Tout ce qui est demandé à l'homme déchu est d'exercer sa foi : la foi d'accepter les conditions nécessaires au pardon de son passé pécheur, la foi d'accepter le pouvoir qui lui est offert et qui lui permettra de le conduire à une vie de probité.

Tout ce qui est demandé à l'homme déchu est d'exercer sa foi...

C'est ainsi que se développe l'évangile de Paul dans la première partie de l'épître. Les chapitres suivants concernent la mise en pratique de l'évangile devant certains problèmes qui concernent le peuple choisi de Dieu et les membres de l'Église chrétienne.



la région où s'étaient établis les Gaulois et non ce que les Romains appelaient la province de Galatie qui comprenait d'autres régions au sud. Paul retourna une fois de plus en Galatie au début de son troisième voyage missionnaire, vers les années 53 et 54 apr. J.-C.

L'épître aux Galates dut certainement être écrite après les faits notés dans Galates 2.1-14. Si on fait ici allusion au concile de Jérusalem décrit dans Actes 15, la lettre doit avoir été écrite après la fin du premier voyage car ce concile eut lieu entre le premier et le second voyage missionnaire (Actes 15.36-41).

De plus, selon Galates 4.13, il semble que Paul avait déjà visité deux fois les églises de la Galatie. Dans ce cas, la lettre doit avoir été écrite après la fin de son second voyage. Si on accepte la théorie de la Galatie du nord, la lettre aux Galates doit avoir été écrite après le troisième voyage car Paul n'a pas visité les églises de la Galatie du nord durant son premier voyage. Par conséquent, il se peut que l'épître fût écrite en hiver (décembre-février) en 57/58 apr. J.-C.

Un argument présenté en faveur de Corinthe qui serait le lieu où l'épître aurait été écrite, est la grande ressemblance entre le sujet de cette lettre et celui de la lettre aux Romains qui fut écrite durant la troisième visite de Paul à Corinthe. La justification par la foi est le thème des deux épîtres et les deux traitent en détail de la distinction entre « la loi » et l'Évangile.

Mais si la théorie de la Galatie du sud est acceptée, il est possible de fixer plus tôt la date qui serait 45 apr. J.-C. Plusieurs pensent que l'épître fût écrite avant même le concile de Jérusalem, immédiatement après le retour de Paul à Antioche à la fin de son premier voyage.

L'explication qui en est donnée réside au fait qu'il n'y a, dans la lettre, aucune mention spécifique sur le concile ou sur la décision qui aurait été prise. Devant l'objection que Paul aurait déjà

visité deux fois les églises de la Galatie du sud, ceux qui défendent la théorie de la Galatie du sud, répondent que son retour de cette région durant son premier voyage doit avoir eu lieu en fait durant son second voyage (Actes 14.21-23).

Le but de la lettre est évident et se révèle dans son message. L'apostasie est une menace même si elle n'a pas encore débuté ; c'est pourquoi la lettre fut naturellement une épître entraînant une polémique. L'apostasie survint à la suite de l'action de quelques instructeurs judaisants, sans doute du groupe même qui causa des difficultés dans l'église d'Antioche en Syrie concernant la même question (Actes 15.1).

Ce fut la discorde que créèrent ces hommes à Antioche qui précipita la mise en place du concile à Jérusalem

L'objet de l'épître aux Galates est la justification obtenue par la foi en Jésus-

Une nouvelle fois, les membres judaisants s'opposèrent à l'argument de Paul en disant que les convertis chrétiens devaient observer les ordonnances légales juives dont il fallait compter la circoncision de Tite (Galate 2. 3-4). It Dans cette lettre, Paul ne se préoccupe pas tellement de la circoncision ni des autres caractéristiques de la loi cérémoniale mais de l'enseignement erroné que l'homme pouvait obtenir le salut en observant les préceptes de « la loi ». Il est ici évident que Paul, à certaines occasions, avait dû participer à certaines des procédures rituelles (Actes 18.18 ; 21.20-27).

Il permit aussi que Timothée fût circoncis (Actes 16.3). Les efforts de ces faux instructeurs avaient apparemment obtenu un grand succès. Il semblait qu'ils eussent réussi à se rallier par leurs enseignements, une grande partie des membres des églises de la Galatie



L'épître de l'apôtre
Paul aux

GALATES

INTRODUCTION

1. Le titre

Cette lettre fut adressée aux églises de Galatie. On ne sait pas si ces églises se trouvaient au nord de la Galatie dans des cités comme Tavium, Pessinus et Ancyra (Ankara) ou au sud dans les villes d'Antioche, Icone, Lystre, Derbe et autres villes (se rapporter aux voyages de Paul). Le premier point de vue est appelé la théorie de la Galatie du nord et le second, la théorie de la Galatie du sud. Le sujet de ces deux théories est traité dans les deux notes sur Actes 16. Le nom Galatie dérive des tribus gauloises qui envahirent l'Asie mineure vers 278 av. J.-C. et s'établirent dans la partie nord de ce qui allait devenir, en 25 av. J.-C., la province romaine de Galatie.

2. L'auteur

Il n'a jamais été mis sérieusement en doute le fait que Paul est bien l'auteur de l'épître. On n'en est convaincu par l'épître elle-même qui en donne l'évidence. Cela correspond bien au caractère de Paul décrit dans les Actes et dans les autres lettres qui lui sont attribuées. Les écrivains chrétiens postérieurs aux apôtres connaissaient l'épître et considéraient qu'elle venait de la main de Paul. Elle apparaît dans les plus anciennes listes des livres du Nouveau Testament.

3. Cadre historique

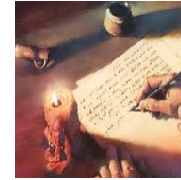
Paul et Barnabas fondèrent, pendant leur premier voyage, vers 45-47 apr. J.-C., les églises d'Antioche de Pisidie, Icone, Lystre et Derbe (Actes 13.14-14-23).

De retour à Antioche, ils discutè-

rent au sujet du fait d'imposer ou non aux païens convertis au christianisme, la pratique des rites et cérémonies du judaïsme et furent envoyés à Jérusalem pour traiter de cette question (Actes 15). La seconde épître est différente de la première aux Corinthiens. La première est objective et pratique ; la seconde, principalement subjective et personnelle. La première a un ton plus calme et mesuré ; la seconde reflète l'anxiété de Paul à la suite des nouvelles de Corinthe, son soulagement et sa joie quand arriva finalement Tite et sa décision de traiter avec fermeté ceux qui perturbaient encore l'Église. La première reflète les conditions dans lesquelles se trouvait l'Église de Corinthe ; la seconde, la passion de l'apôtre pour l'Église. Bien que le but principal de cette épître en soit pas doctrinal – comme dans le cas des épîtres aux Galates et aux Romains, elles soulignent d'importantes vérités doctrinales.

Le nom Galatie dérive des tribus gauloises qui envahirent l'Asie mineure

Le concile de Jérusalem, qui se réunit environ en 49 apr. J.-C., prit la décision de ne pas imposer ces pratiques aux non-juifs. Paul partit faire son second voyage missionnaire peu après ce concile, accompagné de Silas. Ils visitèrent d'abord les églises de la Galatie du sud que Paul avait organisées lors de son premier voyage. Trois des quatre églises sont mentionnées : Derbe, Lystre et Icone (Actes 16.1-5). Ils apportèrent ensuite l'Évangile aux provinces de Phrygie et de Galatie (verset 16). Ceux qui défendaient la théorie de la Galatie du nord notèrent que ce fut après cette visite à Derbe, Lystre et Icone que Paul et Silas traversèrent la région que Luc appelait « la Galatie ». On peut en déduire que Luc pensait qu'il s'agissait de



Première épître de
l'apôtre Paul aux

CORINTHIENS

INTRODUCTION

1. Le titre

Le titre en grec, de cette épître est simplement « Pour les Corinthiens A », c'est-à-dire, « un ». Rien n'indique que l'apôtre Paul en soit l'auteur. Dans le manuscrit de 1 Corinthiens des papyrus bibliques de Chester Beatty (t. V, p. 117), figure ce titre dans sa forme la plus simple, dans le manuscrit le plus ancien qui existe de cette épître et qui fut copié environ au troisième siècle apr. J.-C. On pense qu'il n'y avait pas de titre sur la copie originale.

2. L'auteur

À l'exception de quelques critiques radicaux qui sont arrivés à douter de l'existence même de Paul, on a accepté en général la paternité littéraire de Paul concernant cette épître. En fait, on croit qu'avec 2 Corinthiens, Romains et Galates, elle est la plus authentique de toutes les lettres de Paul. Le nom de l'auteur apparaît soit au commencement, soit à la fin de l'épître (1 Corinthiens 1.1-2 ; 16.21). La lettre fut dictée à un copiste ou secrétaire, à l'exception des salutations à la fin où Paul affirme qu'il l'a écrite de sa « propre main » (chapitre 16.21). On ignore les raisons pour lesquelles l'apôtre utilisait des secrétaires. Mais il semble que c'était une coutume chez lui. (*Rom. 16 : 22 ; Col. 4 : 18 ; 2 Tes. 3 : 17*). Une des causes possible serait qu'il avait une mauvaise vue. (voir com. Gal. 6:1).

3. Cadre historique

La première lettre aux Corinthiens fut écrite à Éphèse (1 Co. 16.8). Ce fut dans cette ville que Paul mena

des activités missionnaires pendant « trois ans » (Actes 20.31) et qu'il en fit le centre principal de son œuvre durant son troisième voyage missionnaire (Actes 19 ; 20.1). Cette lettre fut écrite au moment où il était prêt à partir pour la Grèce et la Macédoine mais il espérait rester à Éphèse « jusqu'à la Pentecôte » (1 Co. 16.5-8). Cependant, les circonstances le poussaient à partir (Actes 19.21-20.3). Il est possible de situer la lettre au début de l'année 57 apr. J.-C.

L'Église de Corinthe fut établie au cours du second voyage missionnaire de Paul. L'apôtre était resté au moins 18 mois dans cette ville. Son œuvre avait été difficile mais réussie. L'Église qui y fut établie, fut prospère (Actes 18.1-11).

L'ancienne ville de Corinthe était située dans l'isthme qui unit le Péloponnèse à la Grèce continentale. Elle se trouvait à l'extrémité de l'isthme, dans une plaine entre l'isthme et une colline connue sous le nom d'Acrocorinthe, au

L'Église de Corinthe fut établie au cours du second voyage missionnaire de Paul.

sommet duquel il y avait une citadelle et un temple. La ville était donc un lieu stratégique. La circulation terrestre entre le Péloponnèse et l'Attique passait par Corinthe. Sa situation stratégique entre le Golfe Saronique avec Athènes et le Pirée à l'est, et le golfe de Corinthe à l'ouest de l'isthme, la transforma en centre commercial où s'effectuait une grande partie du commerce venant d'Asie dirigé vers l'Europe et vice versa.

Quelques Phéniciens s'établirent dans la ville et continuèrent leur métier de teinture de pourpre, en se servant de murex trunculus des mers voisines. Ils introduisirent également d'autres arts et établirent le culte immoral des déités phéniciennes. Corinthe était une ville commerciale importante, située au croi-

sement de routes maritimes. S'y épanouit la calamité du libertinage au point que le nom même de la ville devint le synonyme de sensualité. Le mot fabriqué « corinthianiser » signifie libertinage effréné.

Si l'on comprend quelle était la religion de Corinthe, on voit la capacité de cette merveilleuse grâce divine à vaincre les forces du mal d'une ville de si mauvaise réputation, où fut établie une Église de saints régénérés. Du fait de sa richesse, luxe, commerce et population cosmopolite, Corinthe méritait bien le nom que lui donna Barnes : le « Paris de l'antiquité ». La déité principale était Aphrodite, la déesse de l'amour adorée de la manière la plus immorale possible dont la passion était insatiable ; il n'est donc pas difficile de s'imaginer les effets de cette déification de la sensualité. Le temple d'Apollo était construit sur le versant nord de l'Acrocorinthe et des milliers de belles filles remplissaient la fonction de prostituées publiques devant l'autel de la déesse de l'amour. Elles étaient principalement soutenues par les étrangers de la ville qui récupérait ainsi un revenu assuré, fruit de son immoralité.

La tâche qu'affronta le message de l'Évangile dans l'ancienne ville de Corinthe, est clairement révélée dans ces paroles : « Si l'Évangile put triompher à Corinthe, il peut vaincre n'importe où, quelles qu'en soient les circonstances. » (W. D. Chamberlain).



Trois ans après la fondation de l'Église à Corinthe et durant l'absence de Paul, surgirent de nombreux problèmes qui exigeaient l'attention de l'apôtre. L'épître même nous le fait savoir. À cause de l'éloquence et la connaissance d'Apollos, beaucoup dans l'Église le plaçaient au-dessus de Paul (1 Co. 1.12 ; 3.4 ; Actes 18.24-19.1).

D'autres se vantaient de ne pas être les disciples de Paul, ni d'Apollos mais de Pierre, un des apôtres de Christ (1 Co. 1.12). D'autres affirmaient qu'ils n'étaient unis à aucun leader humain mais professaient être des fidèles de Christ (1 Co. 1.12).

De plus, comme les membres de cette Église vivaient à Corinthe au milieu d'une population débauchée, beaucoup qui avaient renoncé aux chemins de l'impiété, retombèrent dans leurs anciennes habitudes (chapitre 5). L'Église s'était aussi discréditée du fait que les chrétiens intentaient des procès devant les tribunaux séculiers. La Sainte Cène du Seigneur s'était transformée en glotonnerie (chapitre 11.17-34). De même, des questions avaient surgi au sujet du mariage et des problèmes sociaux s'y rattachant (chapitre 7), de la consommation des animaux sacrifiés aux idoles (chapitre 8), et la conduite appropriée des femmes durant le culte (chapitre 11.2-16). De plus, on comprenait mal le rôle approprié des dons spirituels (chapitre 12-14). Certains étaient sceptiques au sujet de la réalité et de la forme de la résurrection (chapitre 15).

Paul reçut d'Apollos des informations concernant la situation de l'Église de Corinthe et quand surgirent des divisions dans l'Église, Apollos se retira (*Conquérants pacifiques*, p. 246-257). Quand celui-ci fut avec Paul à Éphèse, l'apôtre le pria instamment de retourner à Corinthe mais il n'y réussit pas. Les autres qui informèrent Paul étaient Chloé (1 Co. 1.11), et d'autres aussi qui formèrent probablement une délégation : Stéphanas, Fortunatus et Achaïcus (16.17). La situation était telle qu'elle causa de sérieuses préoccupations à

à Corinthe comme il l'avait promis au début. Ils soutenaient qu'il lui manquait l'autorité apostolique nécessaire. Ils le traitèrent de lâche à essayer de diriger l'Église à distance, en se servant de lettres. Cela prouvait qu'il avait peur de se présenter en personne, disaient-ils.

Les neuf premiers chapitres de 2 Corinthiens sont caractérisés par une expression de gratitude et d'appréciation ; les quatre derniers, par une sévérité marquée et une auto-défense. On a suggéré que les premiers chapitres s'adressaient à la majorité des membres qui avaient accepté les conseils et les reproches de Paul, et les derniers, à une minorité qui persistaient à s'opposer aux efforts de l'apôtre visant à restaurer dans l'Église un esprit d'harmonie. Paul tente longuement et de diverses manières, de démontrer son autorité et de justifier la conduite qu'il exhibe avec les membres. Pour prouver son apostolat, il fait appel à ses visions et révélations venant du Seigneur, à ses souffrances incomparables pour le Seigneur Jésus et au sceau évident de l'approbation divine se révélant par le succès de ses efforts.

La sévérité des paroles de Paul, adressées à l'Église de Corinthe concernant certains faux prophètes et sans doute une minorité de ses membres encore sous leur influence, est sans parallèle par rapport aux épîtres qu'il adressa aux autres églises. Cette lettre

diffère de la première (1 Corinthiens). La première est objective et pratique, la seconde est en grande partie subjective et personnelle. La première a un ton calme et mesuré; la seconde reflète l'anxiété qui habite Paul à cause des nouvelles reçues de Corinthe, son soulagement et sa joie de rencontrer enfin Tite, et sa décision de traiter avec fermeté ceux qui continuent à troubler l'église.

La première reflète les conditions que connaît l'église de Corinthe, la seconde la passion de l'apôtre pour l'église. Quoique le thème principal de la seconde lettre ne soit basé sur les doctrines comme pour les épîtres de Galates et Romains, il fait état de quelques doctrines fondamentales.

Quoique le thème principal de la seconde lettre ne soit basé sur les doctrines...il fait état de quelques doctrines fondamentales.



dans les épîtres aux Galates et aux Romains, écrites pendant que l'apôtre était à Corinthe, Paul donne la preuve qu'il s'était rétabli de l'état d'anxiété agité et de sollicitude pour l'Église de Corinthe qui avait affligé son ardeur à Troas (2 Co. 2.13 ; 7.6, 13-14). De plus, la collecte faite à Corinthe pour les saints de Jérusalem, fut un succès (Romains 15.26).

Après la rédaction de la seconde épître et après la visite suivante de Paul, nous trouvons seulement des références isolées à l'Église de Corinthe. Cependant, une lettre aux Corinthiens, écrite par Clément Romain vers l'année 95 apr. J.-C., mentionnée précédemment, révèle que des maux anciens, du moins quelques-uns, avaient fait leur réapparition.

Clément complimente l'Église à cause de sa conduite exemplaire dans bien des aspects, mais il la réprimande aussi à cause de ses conflits et de son esprit de division. Telle est la dernière information que nous avons de l'Église de Corinthe pendant l'âge apostolique.

4. L'objet de la lettre

Le motif immédiat de l'épître fut le rapport encourageant que Tite avait rapporté de Corinthe. La première partie de la lettre traite de la réception que les Corinthiens avaient faite à l'épître précédente de Paul et repasse quelques-uns des problèmes dont il était question.

Selon les instructions de Paul, l'Église avait radié de ses membres l'offenseur immoral de 1 Corinthiens (1 Co. 5.1-5. ; 2 Co. 2.6). Paul donne maintenant des conseils sur la manière de regagner l'offenseur.

Une importance particulière est réservée aux contributions collectées parmi les églises de Macédoine et de Grèce pour les pauvres. Paul prit cette mission très au sérieux car cela permettrait d'unir les cœurs des chrétiens d'origine juive et de ceux qui n'étaient pas Juifs d'origine, par un lien de fraternité et d'unité. Les croyants qui n'étaient pas Juifs d'origine seraient amenés à apprécier les sacrifices des chrétiens d'origine juive en leur faisant connaître cet aspect de l'Évangile. À leur tour, les Juifs seraient induits à apprécier l'esprit de fraternité dont les dons en sont un témoignage muet, mais éloquent. Cependant l'Église de Corinthe avait négligé de collecter leur contribution et était restée à la queue des églises de Macédoine, peut-être à cause des conflits et de l'immoralité qui avaient absorbé toute son attention. Dans cette lettre, Paul leur adresse un dernier appel à agir avec promptitude et diligence.

Il semble que la majorité des membres de l'Église de Corinthe acceptèrent volontiers le conseil de Paul et de ses collaborateurs. Ils avaient reçu Tite les bras ouverts. Cependant, dès le début pour ainsi dire, s'étaient formés des clans dans l'Église dont les uns étaient en faveur d'un leader, les autres, d'un autre. Une grande partie des difficultés causées par ces divisions s'étaient atténuées, mais persistait une opposition ouverte et perverse, probablement de la part des clans juifs semblables à ceux de Galate. Son objectif était d'ébranler l'œuvre, l'autorité et l'apostolat de Paul. Les adversaires de Paul l'accusaient d'inconstance du fait de ne pas avoir été

Paul. Il avait déjà écrit une lettre à l'Église. Il était possible qu'il aille brièvement à Corinthe durant son séjour à Éphèse. Il y avait aussi envoyé Timothée (1. Co 2.17) ainsi que Tite.

De plus, il rédigea la lettre que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de 1 Corinthiens où il traite des divers problèmes qui avaient surgi.

4. L'objet de la lettre.

L'objectif principal de la lettre est double : en premier lieu, reprocher l'apostasie qui avait provoqué dans l'Église l'introduction de pratiques qui corrompaient les enseignements de l'Évangile ; en second lieu, enseigner ou expliquer les points de croyance et de pratique au sujet desquels les croyants avaient demandé des éclaircissements.

Paul ne dissimulait pas le péché et ne le traitait pas avec indulgence. Il fut impartial dans sa condamnation ; il ne chercha pas à alléger la gravité des transgressions ni de l'adoucir d'une manière ou d'une autre. Ce fut avec fermeté et sévérité qu'il condamna les déviations aux voies de la probité. La présentation des irrégularités et le reproche

adressés aux croyants de l'Église sont accompagnés d'une piété compatissante et d'une miséricorde tendre qui demeurent toujours dans le cœur des vrais collaborateurs de Christ, un amour qui invite toujours à relever l'être déchu, restaurer l'égaré et guérir l'âme blessée. Paul savait que l'amour, et non la force ou la dureté, a le pouvoir de convertir et de conquérir le cœur.

C'est pourquoi l'intervention chirurgicale spirituelle dont l'Église de Corinthe avait été soumise, fut suivie du baume consolateur d'un amour apaisant. Cela est révélé en particulier dans l'exposition magistrale de l'amour chrétien que l'on trouve au chapitre 13. Du point de vue de l'enseignement, l'épître traite de plusieurs questions pratiques comme le mariage, la consommation des animaux offerts aux idoles, la conduite durant les services à l'église, la Sainte Cène du Seigneur et l'emploi approprié des dons spirituels.

On a dit de l'épître qu'elle était une des « plus riches, plus instructives, plus puissantes » de toutes les lettres de Paul. (*Conquérants pacifiques*, p. 267)





Seconde épître de l'apôtre Paul aux

CORINTHIENS

INTRODUCTION

1. Le titre

L'évidence textuelle confirme que le titre originel grec était brièvement Pros Korinthios B, qui signifiait littéralement : « Aux Corinthiens 2 ». Tel est le titre de l'épître qui figure dans les plus anciens manuscrits existant et qui datent d'environ au III^e siècle apr. J.-C. On ne trouve que beaucoup plus tard, le plus long titre de la lettre « Seconde épître de l'apôtre Saint Paul aux Corinthiens ». Concernant l'usage du terme « seconde » dans cette épître aux Corinthiens, reportez-vous au chapitre 3 « Cadre historique ». Il est évident que ce titre ne faisait pas partie du document original.

2. L'auteur

Toute évidence externe comme interne atteste d'une manière concluante que Paul est bien l'auteur de l'épître. L'évidence externe remonte à la génération qui suivit immédiatement celle des apôtres. Des citations prises de cette épître par beaucoup des pères de l'Église primitive et des écrivains de l'époque ainsi que des références à cette époque, fournissent d'amples témoignages sur son intégrité et son authenticité. Dans sa lettre aux Corinthiens environ 35 ans après son épître, Clément de Rome traite des mêmes conditions qui existaient à Corinthe que celles dont Paul doit faire face (Premier épître de Clément aux Corinthiens).

L'Église de Corinthe n'avait pas apparemment beaucoup changé puis que beaucoup des anciens problèmes persistaient. Polycarpe, évêque de Smyrne, cite 2 Corinthiens 8.21 ; Irénée, évêque

de Lyon, cite et commente dans son traité contre l'hérésie la description que fait Paul sur l'homme qui fut ravi au troisième ciel dans 2 Corinthiens 12.2-4. Clément d'Alexandrie fait des citations de 2 Corinthiens au moins 20 fois. Tertullien de Carthage, appelé le père de la théologie latine, cite fréquemment 2 Corinthiens.

Une preuve interne signale indubitablement que Paul en est bien l'auteur. Le style de l'écriture est de Paul. L'épître abonde de références à Paul, concernant ses expériences à Corinthe et sa première épître à l'Église de cette ville. Beaucoup d'érudits bibliques considèrent que cette épître donne la plus claire et la plus complète image de la nature de Paul, de sa personnalité et de son caractère. La spontanéité historique des expériences relatées dans cette lettre ne peut être qu'authentique.

3. Cadre historique

Paul fit au moins trois visites à l'Église de Corinthe et lui écrivit trois, peut-être quatre lettres. La première visite, durant son second voyage mis-

L'Église de Corinthe n'avait pas apparemment beaucoup changé...

sionnaire, vers l'année 51, dura un an et demi (Actes 18.11). Durant cette période, il fonda et organisa l'Église. Il resta de temps en temps en contact avec elle par l'intermédiaire de ses représentants (2 Corinthiens 12.17). Son premier contact écrit est signalé dans 2 Corinthiens 5.9. On considère actuellement que ce document a été perdu. Vers la fin des deux ans passés à Éphèse, durant son troisième voyage, il écrivit ce qui est maintenant connu sous le nom 1 Corinthiens (chapitre 16.8).

En général, on accepte le fait qu'une période de plusieurs semaines se

soit probablement écoulée entre la rédaction des deux épîtres aux Corinthiens. La première fut rédigée à Éphèse ; la seconde, en Macédoine. Paul avait l'intention de rester à Éphèse jusqu'à la Pentecôte et d'aller ensuite à Corinthe en passant par la Macédoine (Actes 19.21). Mais il partit d'Éphèse plus tôt que prévu. Il se peut que cela ait été dû, du moins en partie, au soulèvement populaire qui risquait de lui coûter la vie (Actes 24.41). L'opposition qu'il rencontra à Éphèse lui occasionna une grande tension. Il comparait les adversaires de la vérité à des « bêtes » (1 Corinthiens 15.32), et dit : « Nous avons été excessivement accablés, au-delà de nos forces, de telle sorte que nous désespérions même de conserver la vie » (2 Corinthiens 1.8). Ce fut sous ces conditions que Paul partit d'Éphèse en direction de la Macédoine.

Il alla à Troas, le port d'où il allait s'embarquer pour la Macédoine. Il espérait Tite qui devait lui apporter un rapport sur la réponse des Corinthiens à son épître antérieure. Cependant, Tite n'arriva pas à la date prévue et Paul, ne trouvant aucun repos du fait de son anxiété en regard de l'Église de Corinthe (2 Co. 2.13), ne put profiter de la porte ouverte à la prédication de l'Évangile à Troas. Il continua son voyage vers la Macédoine et rencontra Tite à Philippe. Ce fut avec soulagement et joie qu'il écouta les bonnes nouvelles que Tite lui apportait de Corinthe.

Certains pensent qu'avant d'écrire cette lettre et après sa première visite à Corinthe, Paul y était retourné une seconde fois. Il parla d'une visite antérieure qui fut pour lui une cause d'anxiété et de découragement. (2 Co. 2.1 ; 12.4 ; 13.1-2). Après cette visite et après avoir reçu plus de nouvelles déconcertantes de Corinthe (1 Co. 1.11), il se peut qu'il ait envoyé une lettre de reproches et de conseils (1 Corinthiens) et chargé Tite d'y faire les préparations nécessaires à une nouvelle visite qu'il pensait faire (2 Co. 8.6 ; 13.1-2 ; CP

267). Paul se réfère (2.4) à une lettre antérieure qu'il avait écrite aux Corinthiens « dans une grande affliction, le cœur angoissé, et avec beaucoup de larmes », lettre qui les avait beaucoup attristés (7.8). Beaucoup d'érudits bibliques pensent que dans ces passages et d'autres, il est difficile de penser que Paul se réfère à 1 Corinthiens car – comme ils le soutiennent – ces affirmations ne décrivent pas correctement l'esprit et la nature de l'épître.

C'est pourquoi ils donnent des raisons que l'apôtre dut avoir écrit une autre lettre entre les deux qui figurent au Nouveau Testament. Ceux qui sont de cette opinion considèrent que cette lettre a été perdue tandis que d'autres pensent qu'elle a été conservée et qu'elle se trouve aux chapitres 10 à 13 de 2 Corinthiens. Ils peuvent présenter des

Du moins temporairement, les lettres et les visites de Paul semblent avoir accompli leur but.

raisons plausibles pour et contre cette théorie, mais dans les deux cas, une preuve objective est absente. Ce commentaire prétend donc que 1 Corinthiens est la lettre dont se réfère Paul dans 2 Corinthiens. On croit que Paul écrivit cette seconde épître pendant qu'il était en Macédoine (2.13 ; 7.5 ; 8.1 ; 9.2, 4), environ en 57 apr. J.-C.

Du moins temporairement, les lettres et les visites de Paul semblent avoir accompli leur but. Selon Romains 16.23, il est évident que Paul fut accueilli et logé chez un des membres importants de l'église. Le changement qui s'est produit dans l'Église de Corinthe s'est aussi corroboré par le fait que,